



COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE

AUX AYANTS DROIT DE VOTE
EN MATIÈRE COMMUNALE

CONVOCAATION

à l'Assemblée communale du mercredi 19 juin 2024
à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse

Ordre du jour

1. **Approbation du compte 2023 des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse**
 - a) *Présentation du compte arrêté au 31.12.2023*
 - b) *Approbation du compte 2023 des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse*
2. **Approbation du compte 2023 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse**
 - a) *Présentation du compte arrêté au 31.12.2023*
 - b) *Approbation du compte 2023 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse*
3. **Approbation du compte 2023 du Collège de district de La Neuveville**
 - a) *Présentation du compte arrêté au 31.12.2023*
 - b) *Approbation du compte 2023 du Collège de district de La Neuveville*
4. **Présentation des comptes communaux 2023**
 - a) *Introduction*
5. **Approbation du compte 2023 de la Commune mixte de Plateau de Diesse**
 - a) *Présentation du compte arrêté au 31.12.2023*
 - b) *Présentation des arrêtés de compte*
 - c) *Prise de connaissance du rapport succinct de vérification*
 - d) *Prise de connaissance du rapport de l'Autorité de surveillance en matière de protection des données relatif à l'exercice 2023*
 - e) *Approbation du compte 2023 de la Commune mixte de Plateau de Diesse*
6. **Informations du Conseil communal**
7. **Divers et imprévus**

Informations :

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal du 17 mai au 19 juin 2024 durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

➤ http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communales.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 17 mai 2024